

# SIAEP Porte de Maurienne

## COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE SYNDICAL du 03 février 2020

<u>Etaient présents :</u>	Titulaires		Suppléants	
AIGUEBELLE		R. FRISON	J. BAZIN	
BONVILLARET	J. DEMONNAZ	A. BURTIN		
EPIERRE			R.M. POULAIN	C. PERRIER
MONTGILBERT	J.P. BUET			
MONTSAPEY	B. FARGEAS			
RANDENS	J. RICO-PEREZ	J. PITTON		
ST ALBAN D'H.				
ST GEORGES D'H.	A. BOUVIER			
ST PIERRE BELLEV.	J. CHOURGNOZ	E. BOUCLIER		

La séance débute par l'approbation du compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2019.  
L'ordre du jour est accepté.

### **1. ASSAINISSEMENT VAL D'ARC**

#### **1.1. Station d'Épuration (STEP)**

Les travaux ont repris en janvier.

#### **1.2. Réseaux**

Rappel des différents secteurs concernés par le projet et de l'ordre d'exécution des tranches.  
Rappel du dernier chiffrage réalisé par le bureau d'études.  
Rappel du financement du projet (emprunt et subventions).  
Rappel de la procédure de consultation (phase candidature/phase offre/phase négociation).

Présentation du rapport définitif des offres.

Candidat proposé pour la réalisation des travaux : groupement EHTP/MANNO/GUINTOLI pour un montant global de 3 788 485 € HT (tranches fermes : 1 023 986 € HT / tranches optionnelles: 2 764 499 € HT).

Le Comité Syndical valide le rapport d'analyse des offres et autorise le Président à signer les pièces du marché.

### **2. RECRUTEMENT TECHNICIENNE**

Information sur la candidate retenue et rappel des modalités de recrutement (grade technicien territorial – cdd 1 an renouvelable – obligation de réussir le concours de technicien avant titularisation).

Le Comité Syndical donne son accord de principe sur l'instauration de primes (ISS et PSR) pour le poste de technicien, qui n'est pour l'instant pas éligible au RIFSEEP (absence des décrets d'application). Délibération sera prise après l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

### **3. POINTS DIVERS**

#### **3.1. Indemnité de Conseil allouée au trésorier**

Le Comité Syndical valide l'attribution de l'indemnité au trésorier, pour un montant de 355,30 € au titre de l'année 2019.

#### **3.2. Travaux de pompage St Pierre de Belleville**

Le site étant accessible, les travaux peuvent débuter au plus tôt. Le bureau d'étude est relancé en ce sens. Certains propriétaires n'ont toutefois pas encore donné leur accord pour le passage de la canalisation, qui est un préalable au démarrage des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Randens, le 05 février 2020

Le Président,

José RICO-PEREZ

